

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1853.

Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1853 (1).

ART. 28^{bis} *proposé par* MM. MALOU, A. VANDENPEEREBOOM, DE BREYNE, CLEP,
VAN ISEGHEM *et* VAN RENYNGHE.

Entretien et travaux d'amélioration de l'Yser canalisé et des canaux de
Plasschendaele à la frontière de France vers Dunkerke, dont l'administration
est reprise par l'État à dater du 1^{er} janvier 1853 fr. 50,000

Amendement présenté par MM. RODENBACH, DU MORTIER *et* DE MUELENAERE.

Entretien et travaux d'amélioration de l'Yser canalisé, du *Mandel* et des
canaux de Plasschendaele à la frontière de France vers Dunkerke, dont l'ad-
ministration est reprise par l'État à dater du 1^{er} janvier 1853.

Proposition faite par M. VERHAEGEN.

J'ai l'honneur de proposer la reprise par le Gouvernement de la rivière la
Senne.

Proposition faite par MM. MAGHEBMAN, VANDER DONCKT, THIENPONT
et DE NAEYER.

Nous avons l'honneur de proposer à la Chambre que les canaux navigables
la Lieve et la Langeleede, situés dans la Flandre orientale, soient repris par le
Gouvernement en même temps que la Nèthe et l'Yser.

Amendement présenté par MM. DAVID *et* CLOSSET.

ART. 28^{ter}. Entretien et travaux d'amélioration de la Vesdre
et de l'Amblève. fr. 30,000 »

(1) Budget, n° 92, session de 1851-1852.

Rapports, n°s 101 et 124.

Amendement, n° 126.

Proposition faite par M. CHARLES ROUSSELLE.

J'ai l'honneur de proposer la reprise par le Gouvernement de la rivière de Haisne.

Proposition faite par M. ORBAN.

Je propose de charger le Gouvernement des travaux à faire à la rivière l'Ourthe.

